

Pourquoi une conférence de presse de rentrée tenue par le SER ?

La Convention scolaire romande (CSR) et HarmoS sont maintenant en vigueur et la scolarité obligatoire n'est plus exclusivement l'affaire des cantons. C'est pourquoi les syndicats cantonaux, au travers du SER, organisent à chaque rentrée une conférence de presse pour faire le point sur l'état de l'Espace éducatif romand et des réalités cantonales.

Frénésie d'économies – Les élèves trinquent

Les faits

Une soudaine frénésie d'économies

Les tendances récurrentes d'accorder des cadeaux fiscaux, ajoutées à la rigueur des lois cantonales sur le frein à l'endettement, à la pression démographique, à l'augmentation des recours à l'aide sociale, aux propositions de réforme de la fiscalité des entreprises, avec, en plus, l'effet inattendu de la suppression pour 2014 des habituels dividendes de la BNS, ont fait naître, au fil des mois, dans les gouvernements et les parlements cantonaux des soucis budgétaires et une frénésie d'économies assez particuliers, voire populistes. Les départements de l'éducation, dont la capacité réactive est en général assez lente en raison des organisations complexes qu'ils ont à gérer, se sont vus mis en demeure de réaliser immédiatement des économies et placés sous une forte pression.

Les décisions qui ont alors été prises ou prévues sont caractérisées par

- une volonté d'économiser "là où ça fait le moins mal" (sic);
- l'absence de toute vision globale, le fait d'aboutir à des économies étant impératif;
- une concertation défailante, voire inexistante, avec les associations professionnelles;
- une absence de bilan ou de prise en compte de l'existant, faute de temps et de volonté pour les réaliser.

Ces mesures prises, en règle générale applicables pour la rentrée 2014, s'accompagnent de perspectives encore plus pessimistes pour le budget 2015 et les suivants où il ne pourra plus être question d'économies « indolores ».

Besoin d'investissements pour les réformes

Au moment où l'Espace éducatif romand en est à la deuxième année effective de mise en œuvre de son harmonisation, il aurait besoin d'un investissement supplémentaire conséquent pour l'implémentation du plan d'études romand (PER), l'organisation de formations complémentaires, de mises à niveau, de restructurations pour adopter un certain nombre de normes communes, sans compter le matériel scolaire, les moyens d'enseignement, etc. L'entrée en vigueur d'HarmoS avec, entre autres, l'école enfantine obligatoire, l'introduction de l'anglais à l'école primaire, les nouveaux moyens d'enseignement, pour certains cantons une nouvelle loi scolaire, de nouvelles structures, l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée, la nouvelle répartition des responsabilités entre Confédération et cantons (RPT), tout cela nécessite des moyens et des efforts qui ont un coût. C'est d'une logique élémentaire.

A cet égard, le SER persiste et signe: les grandes envolées politiques qui prônent la "neutralité des coûts" ou des "opérations blanches" relèvent du mensonge, voire de la tromperie.

La qualité de l'école publique

L'étude internationale PISA, notamment, l'a démontré: le système éducatif suisse, même s'il est perfectible, est excellent et ce, malgré des moyens qui ont eu tendance à diminuer ces dernières années en comparaison internationale. La volonté de maintenir, voire d'améliorer la qualité de l'école en Suisse, n'est pas compatible avec celle de réaliser tous azimuts des économies, fussent-elles disparates. Le maintien du taux réduit de chômage des jeunes et le succès de la formation duale qui font la réputation de la Suisse ne sont pas gagnés d'avance.

Les conséquences

La qualité et le bon fonctionnement de l'école ont un coût et des restrictions, aussi disparates et réputées indolores soient-elles, ont des répercussions. Le SER a de sérieux doutes quant au simple maintien de la qualité de l'école en Suisse. Les tâches, les objectifs et les charges de l'école n'ont cessé d'augmenter. Les enseignants font preuve d'une grande capacité d'adaptation mais il arrive un moment où ils ne peuvent que parer au plus pressé. Les avancées qui sont nécessaires pour que l'école reste une bonne école et pour qu'elle s'améliore encore demandent un minimum d'investissements. Or, non seulement ces moyens supplémentaires sont à oublier mais, de plus, l'école est inscrite dans une spirale d'économies.

Au moment où la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) met en œuvre une harmonisation longtemps préparée et qui tranche avec la situation en Suisse alémanique, en lieu et place d'octroyer les nécessaires nouveaux moyens financiers, la plupart des cantons ont à faire face à des velléités d'économies à tout prix et n'importe où.

L'Espace éducatif romand est effectif dans les textes et dans les intentions, il est menacé et démantelé dans la réalité pour cause de restrictions sauvages et incohérentes.

C'est l'élève qui va trinquer

La mesure techniquement la plus facile, c'est l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Présentée comme anodine, cette mesure est catastrophique:

- Diminution du temps disponible de l'enseignant pour chacun des élèves (à un moment où la différenciation dans les apprentissages prend de plus en plus d'importance);
- Réduction de l'espace vital de chaque individu, entassement des élèves dans les classes;
- Limitation des possibilités de prise de parole dans la classe lors d'activités d'apprentissage (langues), d'interaction avec les camarades;
- Augmentation des problèmes de promiscuité et de comportement.

Ce ne sont pas forcément les élèves performants qui seront préterités, ni celles et ceux qui ont un handicap reconnu par l'institution et sur le dos desquels il n'est pas politiquement correct de faire des économies.

Toutes ces conséquences vont fortement peser sur l'ensemble des élèves dits "ordinaires" dans leur fonctionnement journalier et, petit à petit, accroître leurs problèmes, les déstabiliser et augmenter leurs échecs.

L'augmentation moyenne du nombre d'élèves par classe annoncée par un canton peut paraître dérisoire mais recouvre des réalités très différentes dans le terrain, qui parfois occasionnent d'importants dégâts. Plus d'élèves par classe, c'est la multiplication des petites difficultés, c'est la disponibilité des enseignants qui se réduit avec les intégrations (même déclarées et appuyées par des ressources supplémentaires), c'est l'ajout de problèmes psychologiques et comportementaux parfois graves qui font que l'attention portée aux élèves "ordinaires", indispensable pour qu'ils puissent évoluer de façon optimale, est la première victime de restrictions disparates, soi-disant diluées et inoffensives.

Diminution du taux d'encadrement

En plus de l'augmentation du nombre d'élèves par classe, les restrictions enlèvent çà et là des postes d'enseignants d'appui ou complémentaires, de maîtres de disciplines spéciales, ou d'autres personnes d'encadrement. Là aussi, ces mesures touchent l'essentiel de la mission de l'école et sont fatales à toutes celles et à tous ceux qui ne vivent ou survivent bien à l'école qu'au prix d'un solide encadrement. Pour les enseignants à la tête des classes, la diminution des apports d'encadrement est très durement ressentie et équivaut à une augmentation cachée du nombre d'élèves par classe, mais aussi au fait que des élèves sont plus souvent abandonnés à eux-mêmes, parce que l'organisation du travail (regroupements pour des cours de langues ou d'activités dans des classes à plusieurs degrés par exemple) est dépourvue des moyens qui étaient les siens. Certains cantons affichent des effectifs de classe satisfaisants, en rognant fortement sur le taux d'encadrement.

Une chose est claire, avec plus d'élèves et moins de moyens, les enseignantes et les enseignants ne peuvent pas faire le même travail.

L'école de l'ombre

Le fait que l'école ne puisse plus répondre comme il se doit à chacun de ses élèves selon ses besoins va développer ce que d'aucuns appellent l'école de l'ombre et le recours au privé. Il est déjà choquant que de nombreux parents doivent s'adresser à des organismes privés d'aide aux apprentissages ou dépensent des fortunes en répétiteurs et études surveillées de tous ordres. Le recours à ces solutions ne devrait pas exister dans une école publique digne de ce nom, qui doit viser l'émancipation collective. Les trous dans les budgets induisent des trous dans ce socle en béton que doit être l'école obligatoire pour tous.

Activités parascolaires et scolaires "hors-cadre" en baisse

Les prestations de l'école, qui ne peuvent être définies comme strictement scolaires, sont les premières visées par les économies. Ainsi les excursions, camps, visites culturelles et autres activités sportives sont soit directement menacées, soit préteritées par la diminution des postes d'encadrement qui rendent toutes ces activités possibles.

Là encore, ce ne sont pas les élèves socio-culturellement favorisés et bien encadrés à la maison que ces diminutions de prestations vont toucher, mais les élèves pour qui ces opportunités offertes par l'école, sont les seules qui pourront leur donner un accès à la culture et l'occasion de développer et de construire leur personnalité. La partie la plus démunie et la plus pauvre de la population semble en augmentation. L'école est un facteur d'épanouissement et de socialisation pour les enfants et les jeunes les plus menacés. Les économies pratiquées aujourd'hui lui enlèvent pour beaucoup les moyens de jouer ce rôle.

La mission du Plan d'études romand remise en question

Fidèle à la *Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique du 30 janvier 2003*, instrument de mise en œuvre de la Convention scolaire romande adoptée par tous les parlements cantonaux, le Plan d'études romand (PER) ne pourra remplir sa mission si les moyens nécessaires lui sont retirés. La possibilité pour l'enseignant d'organiser des apprentissages "hors cadre", par exemple, fait partie intégrante de ce qu'il lui faut pour répondre aux objectifs du PER. La latitude aussi de mettre en place la meilleure différenciation possible pour permettre à chaque élève d'atteindre les objectifs du Plan d'études ne peut se passer d'un certain taux d'encadrement nécessaire. Les moyens aussi, qui ont été engagés de manière plus ou moins conséquente dans chacun des cantons pour réaliser la mise en œuvre du PER avec des modules de formation, des séances d'information, des outils d'enseignement, du matériel, ..., font l'objet de retraits annoncés dans le cadre des restrictions. Sans un minimum de ressources, c'est l'accomplissement de la mission même du nouveau Plan d'études romand qui est compromis.

Le SER en appelle aux gouvernements et aux parlements cantonaux à renoncer aux économies sur l'école. Avec la mission de celle-ci, c'est l'avenir de notre pays qui est en jeu.

Le SER soutiendra chacun de ses syndicats cantonaux dans leurs batailles.

Quelques exemples par les chiffres

Le document qui accompagne ce dossier de presse démontre que l'effort d'économies n'est pas nouveau et qu'à l'échelle nationale, la Suisse romande ne fait pas bonne figure tant en ce qui concerne le taux d'encadrement des élèves que les investissements consentis pour l'école obligatoire.

Quelques points de situation

L'enseignement des langues

Inquiet des difficultés rencontrées par l'introduction de l'enseignement de l'anglais au moment de la mise en œuvre du PER et interpellé par le très mauvais bilan de l'enseignement de l'allemand malgré des efforts et des investissements importants, le SER a consacré sa conférence de presse de rentrée d'août 2012 à tirer la sonnette d'alarme en clamant : "Enseignement des langues, la Suisse romande va dans le mur." Il accompagnait son affirmation d'un dossier explicatif qui interrogeait la façon dont l'apprentissage des langues était abordé en Suisse romande.

Quelques mois et une journée "bilan" plus tard, des représentants institutionnels et des délégués du SER ont pu se mettre d'accord sur un certain nombre de constats et de propositions pour l'avenir. Une décision de la CIIP sur cette base est attendue.

Priorité accordée à la deuxième langue nationale, maintien de l'approche de deux langues à l'école primaire mais dans le sens d'un apprentissage communicatif et pas d'un enseignement subi, mise à disposition de moyens et de ressources permettant de relever le défi, tels sont les points marquants de la position du SER. Mais, pour que le pays reste (ou redevienne) plurilingue, il faut aussi que la majorité de la Suisse alémanique joue le jeu. Les appels aux politiques ont été lancés et continueront de l'être. Des positions claires ont déjà été prises. Le SER attend de l'action.

Les différences Suisse alémanique - Suisse romande

Alors que la Suisse romande a choisi de commencer par l'allemand plutôt que par l'anglais, la séparation en deux de la partie germanophone du pays suite au Concept des langues de la CDIP de 2004 était un symptôme d'une évolution plus sérieuse face aux langues nationales. Outre le célèbre Röstigraben, on connaît maintenant le "Reussgraben", une limite à l'est de laquelle non seulement l'anglais est privilégié, mais où l'on ne pratique plus du tout le français. Dans les réunions qui ont lieu au niveau national, pour vraiment faire passer un message, il faut parler l'allemand (ou l'anglais). La logique traditionnelle du "chacun parle dans sa langue" a du plomb dans l'aile.

La consultation du projet de Plan d'études alémanique (Lehrplan21) a ajouté une banderille dans l'enseignement du français. Jugé trop ambitieux et trop lourd, le LP21 serait, aux yeux de beaucoup, plus acceptable avec une seule langue "étrangère" à l'école primaire. Et pour les cantons de l'est de la Reuss, c'est évidemment le français qui doit disparaître.

Alors que le PER (Plan d'études romand) est entré en vigueur, le LP21 en est au stade de l'acceptation ou de la non acceptation, avec remise en cause des efforts d'harmonisation. La pression politique, particulièrement de l'UDC, laisse présager encore d'énormes difficultés pour la coordination en Suisse alémanique. Les cultures alémanique et romande sont très différentes, et la culture de l'harmonisation, plus ou moins bien implantée chez nous, est loin de faire l'unanimité outre Sarine.

La nouvelle CIIP

Lors de la conférence de presse de l'an passé, le SER avait fait état de ses craintes quant au fait que la CIIP voyait une majorité de ses sièges renouvelés. La question de l'héritage se posait et l'on était en droit de se demander quel suivi la nouvelle équipe allait pouvoir assurer et assumer. Contact pris avec chacun des nouveaux membres, le SER a pu constater une très grande qualité d'écoute, avec accords et divergences, mais le fait aussi que tous les nouveaux magistrats voient leurs volontés politiques et leurs espoirs passer sous le joug des contraintes budgétaires et de la frénésie d'économies dénoncée plus haut. Les compétences politiques nécessaires à leur tâche tiennent plus de l'équilibrisme que de la conduite sereine d'un projet d'avenir indispensable à la société.

L'inflation administrative

Pas beaucoup de progrès sur le front de cette dérive dénoncée lors de la précédente conférence de presse. L'obsession de contrôle de qualité de l'école a un peu été atténuée par la frénésie d'économies, mais elle reste très présente et prouve à quel point l'indice de confiance du politique et de l'administration envers les professionnels de l'enseignement est bas. La multiplication de formulaires, de demandes et autres rapports pour de simples actions qui devraient relever de la responsabilité professionnelle est inquiétante, révélatrice, et caractéristique aussi de toute une série de reports de charges qui ne devraient pas retomber sur les enseignants. Nombre d'entre eux se plaignent du temps perdu pour l'administration au détriment des élèves.